

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES MVNO SONT LES GARANTS DE LA PRESERVATION DU DYNAMISME CONCURRENTIEL DANS LA TELEPHONIE MOBILE EN FRANCE

Paris, le 13 mars 2014

Alors que se profile un mouvement de concentration qui pourrait conduire à un retour à 3 opérateurs de réseaux sur le marché de détail la téléphonie mobile français, Alternative Mobile rappelle le rôle essentiel que jouent les MVNO pour animer la concurrence et prévenir ainsi, par leur dynamisme, la reconstitution d'un oligopole aux effets préjudiciables pour les consommateurs.

La vingtaine de MVNO opérant sur le marché français – dont les principaux sont regroupés au sein d'Alternative Mobile –, rassemble 8 millions de clients, soit 13% du marché mobile grand public. Les MVNO pèsent donc autant que l'actuel 4^{ème} opérateur sur le marché mobile en France, et sont des PME dynamiques et réactives, qui représentent plus de 3500 salariés directs et indirects. Ainsi, la capacité des MVNO à proposer des offres innovantes, attractives et compétitives destinées tant au grand public qu'aux professionnels ou à des publics ciblés, n'est plus à démontrer.

Comme le rappelle Jacques Bonifay, Président d'Alternative Mobile, « le développement des MVNO stimule le marché en étant source d'innovation et de nouveaux services, sans être destructeur de valeur ou d'emplois ».

Néanmoins, pour jouer pleinement leur rôle concurrentiel, et à l'occasion de l'instruction du projet de concentration dont l'Autorité de la concurrence devrait être saisie, Alternative Mobile va demander que des engagements soient pris concernant :

- les conditions tarifaires d'accès aux réseaux (2G/3G/4G...) des opérateurs mobiles (i.e. marché de gros) permettant aux MVNO de ne pas être évincés du marché de détail de la téléphonie mobile ;
- l'accès aux réseaux des opérateurs mobiles dans des conditions non discriminatoires.

La consolidation du marché mobile ne doit pas se faire au détriment des consommateurs. Les MVNO sont les garants d'une concurrence pérenne sur le marché de détail. Il est primordial que des mesures efficaces soient prises à cette occasion pour garantir la pérennité des MVNO sur ce marché.

Il est donc indispensable, dans le nouvel environnement qui se dessine, que le nouveau cadre de régulation qui va se mettre en place permette enfin aux MVNO de remplir pleinement leur fonction économique d'animateur concurrentiel du marché. La prévention de tout risque de reconstitution d'un oligopole sera dès lors garantie, préservant ainsi l'intérêt des consommateurs.

Contact : Jacques Bonifay, Président de l'Association Alternative Mobile

Tel. : 06 64 42 22 90

Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association Alternative Mobile

Tel. : 01 53 45 91 91

Alternative Mobile : Afone, Coriolis Télécom, EI Télécom,
Lebara, Omea Télécom, Ortel Mobile, Prixtel et Transatel.

Alternative Mobile - 26, rue de l'Université - 75007 Paris
Tel. : 01 53 45 91 91 – Fax : 01 53 45 91 92